

Centre Sportif "Les Pyramides" - 4 Mail de Schenefeld 78960 VOISINS LE BRETONNEUX

Internet: <a href="http://avtsportif.free.fr">http://avtsportif.free.fr</a> - E-mail: <a href="mailto:avtsportif@free.fr">avtsportif@free.fr</a> Tél: 01 30 64 51 57 - Fax: 09 56 93 89 10 - Mob: 06 51 41 23 80

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU MARDI 15 DECEMBRE 2020

En raison de la crise sanitaire, cette assemblée générale s'est effectuée par courrier avec l'envoi de toutes les pièces habituelles :

Le Rapport moral,

Les résultats financiers de l'année passée,

Le budget prévisionnel 2020/2021

Et le bulletin de vote pour tous les points à valider à retourner avant le 31/12/2020.

Les résultats du vote sont présentés ci-dessous :

Total des membres à jour de leur cotisation, ayant plus de 6 mois d'adhésion au Club et âgés de 16 ans révolus : 239.

Membres de l'A.V.T. qui se sont exprimés : 125.

Le quorum (60) étant atteint, l'assemblée a pu valablement délibérer.

Suite au dépouillement des votes reçus, voici l'exhaustivité des résultats obtenus:

## AVT - RESULTATS VOTES ASSEMBLEE GENERALE 2020

	Nombre	Etat	Pourcentage
Inscrits	239		
Votants	125		52,30%
Nuls	2		1,60%
Exprimés	123		92,80%
Rapport moral du Président	113	Adopté	91,90%
Résultats Financiers 2019/2020	113	Adopté	91,90%
Budget prévisionnel 2020/2021	113	Adopté	91,90%
Pascal FOURRE	113	Elu	91,90%
Philippe GOURDON	108	Elu	87,80%
Olivier LAURENT	114	Elu	92,70%
Eric DUROI	76	Elu	61,80%
Stéphane CASTELLI	30		24,40%

## 1. RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

Le rapport moral est rappelé en annexe. Ce rapport moral est adopté à la majorité de 91% Le Président remercie l'Assemblée.

## 2. RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier est rappelé en annexe.

Ce rapport financier est adopté à la majorité de 91%

Le Président remercie l'Assemblée.

## 3. RENOUVELLEMENT DU TIERS DU COMITE

Nous avions 5 candidats pour 4 postes à pourvoir.

Démission: Robert Leray

Démissions statutaires : Pascal Fouré, Philippe Gourdon et Olivier Laurent.

Ils se représentaient tous les trois.

Nouveaux Candidats ayant posés leurs demandes : Eric Duroi et Stéphane

Castelli.

Sont élus : Pascal Fouré, Philippe Gourdon, Olivier Laurent et Eric Duroi.

## Composition du comité:

Vincent DESGRANGES Pascal FOURRE Stéphane GARNEREAU
Philippe GOURDON Michel GUILHAMET Alexandre HUMBERT

Jean Luc JACOTEZOlivier LAURENTEric DUROIJean Luc MARTINETChristine ROLLETYves ROUSSE

Christophe THEVENOT

## Le bureau du comité reste en place jusqu'à la prochaine Assemblée Générale ordinaire :

<u>Président</u> Candidat : Yves ROUSSE

<u>Trésorier</u> Candidat : Christine ROLLET

<u>Secrétaire</u> Candidat : Michel GUILHAMET

<u>Trésorier adjoint</u> Candidat : Olivier LAURENT

Secrétaire adjoint Candidat : Jean Luc MARTINET

## 4. BUDGET PREVISIONNEL 2020/2021

Le budget prévisionnel est rappelé en annexe.

Ce budget prévisionnel est adopté à la majorité de 91%

La trésorière remercie l'Assemblée.

## 6. QUESTIONS DIVERSES

• (Rappel de la dernière assemblée 2019). En modification à attendre courant **2021** des services de détention d'armes dans les préfectures : Prochainement, un fichier national sera créé pour centraliser toutes les

demandes et renouvellements sans passer par les préfectures. Un dossier spécifique à chaque licencié sera alors consultable par l'intéressé.

• Cela reste bien entendu à confirmer dans les prochains mois pour la date exacte d'application.

## Rappel habituel de la réglementation :

Il est rappelé aux tireurs désirant obtenir une <u>première</u> détention d'arme, qu'ils doivent posséder un carnet de tir à jour, celui-ci étant requis par l'administration. Dès votre inscription, faîtes vous faire un carnet de tir (contactez Yves Rousse ou le permanent à l'accueil du stand) après avoir répondu à un QCC sur la sécurité, cela vous sera utile si vous avez subitement un coup de cœur pour une arme soumise à autorisation.

La tenue du carnet de tir est de la seule responsabilité du tireur.

Il faut au minimum 3 contrôles espacés d'au moins deux mois. Ces contrôles peuvent être effectués au stand de l'AVT ou bien dans tout autre stand FFTir ouvert

## Rappel du règlement intérieur de l'AVT :

Pour les tireurs possédant déjà une détention, le règlement intérieur du club requiert toujours ces 3 contrôles par année calendaire pour pouvoir obtenir l'agrément du club lors des renouvellements.

Bien évidemment, en raison de la crise sanitaire, cette règle du club est suspendue pour cette année.

## Points à noter:

Le certificat médical n'est plus obligatoire pour les demandes d'acquisition ou de renouvellements de détention d'armes puisque la mention suivante est maintenant inscrite sur votre licence de tir 2020/2021 en dessous de la signature du médecin, celui-ci atteste :

« Que son état de santé physique et psychique n'est pas incompatible avec la détention des armes et munitions et qu'il ne présent aucune contre-indication à la pratique du tir sportif ».

Un extrait d'acte de naissance est également nécessaire (de moins de 3 mois).

Pour toute demande de renouvellement présentée à la préfecture des Yvelines à Versailles, celle-ci vous renvoie par courrier un accusé de réception, preuve de votre bonne foi en attendant la remise de votre détention.

Présenter vos renouvellements entre 3 et 4 mois avant la date d'échéance. La préfecture ne prévient plus comme autrefois de la date d'échéance de vos détentions

## Question sur la sécurité au pas de tir

Nous vous rappelons qu'il est du devoir de chaque tireur de veiller à la sécurité de tous et de faire respecter les consignes suivantes sur le pas de tir :

- 🖶 Une arme doit toujours être considérée comme chargée,
- Quand on pose une arme sur la table de tir, celle-ci doit être culasse ouverte, chargeur enlevée, pas de cartouche dans la chambre pour les pistolets semiautomatique, barillet vide et basculé pour les revolvers,
- On pose son arme sur la table et on ne ramène les cibles que lorsque l'on a fini sa série : chargeur vide et enlevé pour les pistolets et barillet vide pour les revolvers,
- ♣ Une arme approvisionnée contenant des cartouches ne doit pas quitter la main du tireur et être dirigée vers les cibles,
- Pour les armes pistolets semi-automatiques prêtés par le club (pistolet Unique DES69 ou Walther GSP), on rend l'arme au permanent chambre vide, culasse ouverte, chargeur enlevé et drapeau dans le canon, idem pour les revolvers (Smith & Wesson et Taurus) (barillet vide et basculé) et ensuite on nettoie l'arme,
- # Il est interdit de tirer sur des cibles ayant une représentation humaine. (Note de la FFTir).
- ♣ Il est spécifié dans le règlement intérieur que toute arme circulant du poste de tir à la table de nettoyage ou vers le bureau du permanent doit être munie d'un fil ou drapeau de sécurité engagé dans la culasse permettant à toute personne de s'assurer que celle-ci est bien vide. Ces drapeaux sont fournis gratuitement sur demande par le permanent. C'est le moyen le plus sûr et le plus efficace pour éviter une erreur d'inattention qui peut advenir à tout un chacun.

## **Divers**

Des initiations au tir pour des personnes non inscrites (ou remises en selle / perfectionnement pour les déjà membres) sont organisées à la demande. (Contact: Michel Guilhamet: 06 13 60 58 50).

N'oubliez pas de signaler votre adresse email pour recevoir les dernières infos du club. (Envoyez un mail avec vos coordonnées à « avtsportif@free.fr »), nous avons encore quelques adhérents qui ne nous ont pas donné leur courriel.

### 3 sites internet intéressants:

- celui du Comité Départemental de Tir des Yvelines (CDTY) : http://www.cdty.fr/
- celui de la Ligue de Tir de l'Ile de France (LRTIDF) : http://lique.idf-tir.org/
- celui de la Fédération Française de Tir (FFTir) : http://www.fftir.asso.fr/

Conformément aux règles de la Fédération Française de Tir, il est rappelé que :

Le port du casque de protection auditive est obligatoire pour le tir à 25 et 50 mètres,

Le port de lunettes de protection est fortement recommandé pour tous les tirs.

Pour toutes questions ou demandes d'information, vous pouvez passer :

- Soit par l'intermédiaire de l'adresse e-mail du club :
  - avtsportif@free.fr,
- Soit en téléphonant aux heures d'ouverture du stand au 01
   30 64 51 57 ou en laissant un message sur le répondeur,
- Soit comme d'habitude au stand via le permanent ou les membres du comité.

Le tir aux armes longues à percussion centrale est toléré dans le stand 25/50 mètres bien que les installations ne s'y prêtent pas. Il se déroulera le samedi après-midi avec un nombre limité de 20 cartouches maximum par tireur.

Le compte rendu de cette assemblée peut être consulté au stand ainsi que sur le site internet du club (http://avtsportif.free.fr/).

Dès que les conditions sanitaires le permettront (Décision de la mairie et de la Fédération française de tir dont nous dépendons), soyez assurés que nous ré-ouvrirons sans tarder.

Prenez bien soin de vous et de vos familles.

Le Secrétaire

Michel GUILHAMET

Le Président

Yves ROUSSE

A L'OCCASION DE LA PROCHAINE ANNEE 2021, LE PRESIDENT ET LE COMITE DE L'A.V.T. VOUS ADRESSENT LEURS MEILLEURS VOEUX DE BONHEUR ET DE SANTE POUR VOUS ET TOUTE VOTRE FAMILLE.



Centre Sportif "Les Pyramides" - 4 Mail de Schenefeld 78960 VOISINS LE BRETONNEUX

Internet: <a href="http://avtsportif.free.fr">http://avtsportif.free.fr</a> - E-mail: <a href="mailto:avtsportif@free.fr">avtsportif@free.fr</a> Tél: 01 30 64 51 57 - Fax: 09 56 93 89 10 - Mob: 06 51 41 23 80

## Assemblée Générale Ordinaire 2020

## Rapport moral et d'acticités

## Covid 19:

- ↓ L'année 2019/2020 a été amputée de pratiquement 4 mois puisque nous avons fermé le stand le 17 mars 2020,
- ↓ Tous les championnats (départementaux, régionaux et de France) d'été (25/50m, armes anciennes, armes réglementaires, silhouettes métalliques ont été annulés),
- ♣ Seuls les jeunes de l'école de tir ont pu participer :
  - Au critérium départemental et régional,
  - Aux championnats départementaux et régionaux,
  - Le championnat de France des écoles de tir a été annulé
  - 2 concours sur 5 du Circuit Ile de France des Ecole de Tir des Yvelines ont été disputés
- ♣ Nous avons pu commencer la saison 2020/2021 le 17 août soit 15 jours avant la date prévue, merci aux permanents qui ont su de rendre disponible entre le 17 et le 31 août,
- ♣ Malheureusement cette épidémie nous poursuit et le stand est fermé jusqu'au
  20 janvier 2020 et peut-être pour plus longtemps,
- Les compétitions 10m sont soit annulées soit reportées, espérons que nous pourrons disputer la saison d'été en 2021,
- Lors du prochain comité directeur du club, nous regarderons ce qui peut être fait comme réduction sur la prochaine cotisation 2021/2022,
- 🖶 Rappelons que la cotisation annuelle est composée de 2 parties :
  - 80€ pour la licence de tir que nous réglons à la FFTir (60€ pour la FFTir, 20€ pour la LRTIDF reversé par la FFTir, 0€ pour le CDTY) et 83€ pour la part club,
  - Cette année la cotisation aurait dû être de 167€ (augmentation des licences de 77€ à 80€ plus augmentation de la cotisation club de 1€) et

- nous l'avons laissé pour les adhérents qui renouvellent au prix de la saison 2018/2019 soit 163€
- Si le comité décide d'une remise pour la cotisation 2021/2022, celleci ne portera que sur la part « cotisation club » car je ne pense pas que la FFTir nous fera une réduction sur le prix de la licence

## Adhérents:

- ♣ Au niveau des adhérents nous étions 316 adhérents en fin de saison 2019/2020 au lieu de 303 la saison précédente (nous sommes ce soir 303). Nous avons volontairement limité le nombre d'adhérents à ce niveau de manière à ne pas faire trop d'attente certains jours, notamment le dimanche au pas de tir 25 mètres. Par ailleurs, même si nous avons eu plus de réponses que l'année dernière, nous constatons encore que trop peu d'adhérents répondent au mail leur demandant leur intention de renouvellement ou non de leur adhésion :
  - Renouveler leur adhésion à l'AVT,
  - ♣ Demander leur mutation dans un autre club
  - ♣ Arrêter le tir sportif

## Le détail des inscriptions :

- 4 252 sur 316 ont renouvelés,
- 4 64 nouveaux (42 seniors, 6 dames, 8 cadets et juniors, 8 poussins à minimes),
- 4 14 n'ont pas répondu,
- 4 mutations dans un autre club,
- 4 217 ont un carnet de tir,
- 42 demandes d'avis préalable,
- **♣** 515 contrôles de tir en 2019
- 4 26 certificats de contrôle des connaissances avec demande de carnets de tir,
- → 3700 tirs de loisir ont été effectués dans les 2 stands au cours des 7 mois où le stand a été ouvert (4998 en 2018/2019 pour 11 mois) soit une moyenne de 529 tirs par mois (454 en 2018/2019)
- ♣ Nous avons encore créé cette année une liste d'attente de manière à ne pas prendre trop de licenciés,
- Michel GUILHAMET, assisté de Vincent DESGRANGES, a effectué 46 initiations l'année dernière, elles sont payantes depuis deux ans (20€ à déduire en cas d'inscription) car il y a trop de gens qui veulent juste se faire plaisir, ne

- pas s'inscrire au club et nous n'avons pas les ressources pour faire toutes ces initiations,
- ↓ Stabilité du nombre de tireurs dans le département des Yvelines 4059 au lieu de 4061, stabilité également à la ligue de l'Ile de France 29315 ainsi qu'à la Fédération 244000,
- ♣ A noter également à l'école de tir en 2019/2020 : 29 élèves dont 15 poussins à minimes et 14 cadets et juniors. L'école de tir c'est durant l'année sportive : 4h30 le mercredi pendant 34 semaines, 11 compétitions le week-end,
- ♣ Je crois que l'on peut remercier et applaudir les moniteurs : Olivier Laurent, Robert Leray, Christine Rollet et Christophe Thévenot,
- ♣ 38 seniors participent également à certaines compétitions soit un total de 67 compétiteurs (soit 21.2% de l'effectif alors que la majorité des clubs sont à moins de 10%

## Concours de tir :

Nous avons organisé la saison dernière 1 concours de tir avec un certain succès :

- ↓ 1 concours pistolet et carabine 10M pour les cadets à seniors, ce concours, qui fait partie du circuit Ile de France, a rassemblé 228 tireurs (72 carabiniers et 156 pistoliers) sur 2 week-ends (241 l'année précédente),
- Pas de concours pistolet et carabine 10M pour les écoles de tir puisque c'était l'année ou l'AVT s'abstenait (chaque année 1 club ne fait pas de concours, 6 clubs des Yvelines participent au circuit des écoles de tir et nous n'organisons que 5 concours).

## Subventions:

- **4** Un total de subvention de 6362€ (9322€ en 2019) :
  - 900€ de subvention de fonctionnement par la Mairie de Voisins le Bretonneux identique à la saison précédente,
  - 900€ de subvention de fonctionnement de la CASQY (Communauté de Communes de Saint Quentin en Yvelines) identique à l'année précédente,
  - 1100€ du CDTY (Comité Départemental de Tir des Yvelines) identique à l'année précédente pour l'achat d'une arme pour l'école de tir, (équipements écoles de tir : vestes, chaussures et gants),
  - 1524€ de subvention du « Haut niveau amateur », jeune de minimes à juniors ayant participé à une phase finale d'un championnat de France,
  - 1938€ de la part de la Ligue de Tir de l'Ile de France pour l'école de tir en fonction de ses résultats et de son classement au lieu de 2391€.

## **Formation**

- ↓ 10 tireurs ont participé aux stages de perfectionnement 10M et 25/50M organisés par le Comité Départemental de Tir.
- ♣ 9 nouveaux adhérents ont participé, le lundi soir de 19h45 à 21h00 jusqu'à la fermeture du 17 mars 2020, à une formation sur le tir sportif animée par Guillaume ANCEL et Laurent GACHE tous deux diplômés fédéraux (Diplôme Fédéral d'Initiateur de Club).
- ♣ 3 séances de perfectionnement au 10m pour les compétiteurs animés par Clémentine DAVID (Tireur de haut niveau)
- → 3 séances de perfectionnement au 25/50m pour les compétiteurs animés par Clémentine DAVID (Tireur de haut niveau)

## Travaux entrepris

- ₩ Nettoyage de la butte de tir par une entreprise, 1.5 tonne d'ogives enlevées,
- ♣ Divers travaux de remise en état de la butte de tir qui souffre particulièrement,
- Remise en état d'un boîtier de commande de la ciblerie 25/50m (445€) et achat d'un boîtier neuf en secours (647€),
- Achat de deux chariots porte-cible pour la ciblerie 25/50m, (930€),
- ♣ Remplacement de 2 câbles tracteur sur la ciblerie 25/50m (280€)
- → Nettoyage des 2 stands et divers entretiens, merci à Christian Guigne et Philippe Gourdon.

## Travaux prévus

Travaux prévus au budget du service des sports :

♣ Etude d'une nouvelle soufflerie toujours en cours par les services techniques de la ville, réalisation en principe pendant les congés 2021,

Travaux prévus au budget du club :

- Repeindre le sol du bureau du stand 25 mètres et de l'entrée du stand 10mètres.
- Projet de remplacement de la cloison isolant le bureau d'accueil du stand 25/50m pour améliorer l'acoustique dans le bureau d'accueil

## Achat d'armes

 En 2019/2020 : dotation du CDTY (1100€) achat d'une carabine pour le tir à 10m ANSCHUTZ 9015, (complément réglé par le club : 899€),

## Résultats des Compétitions :

En raison du COVID 19, seuls les championnats de France 10m ont pu avoir lieu à Niort

du 10 au 15 février 2020 :

- 4 6 tireurs qualifiés aux championnats de France : 10 mètres,
- - Médaille de Bronze au pistolet 10m,
  - 9<sup>ème</sup> au pistolet standard 10m
  - Championne de France au pistolet vitesse 5 cibles catégorie cadet fille avec le record de France (30/40),

A tous un grand bravo.

## Augmentation du nombre de licenciés :

On constate une relative stabilité du nombre de licenciés au niveau fédéral après une forte progression, la FFTir a comptabilisé 70000 nouveaux licenciés en 6 ans. Cela se ressent bien sûr dans les clubs et au niveau du département des Yvelines (+20% au cours de la dernière olympiade). L'Ile de France manque de stands de tir.

Pour notre part, nous devons faire face à un nombre important de demandes d'adhésion et nous devons rester vigilant à toute nouvelle demande d'inscription. Nos capacités d'accueil sont limitées et l'extension du stand est compliquée et pas à l'ordre du jour. Nos collègues des Yvelines (Buc, Montesson....etc) sont dans la même situation.

De plus, de nombreux stands, ce qui n'est pas notre cas, doivent faire face à des plaintes des riverains pour bruyance. Il est peu probable d'obtenir l'autorisation de construire un stand de tir qui ne soit pas couvert pour des distances de 25 mètres et plus en Ile de France.

Le transfert du stand de tir de Versailles au fort militaire « Au Trou de l'Enfer » sur la commune de Marly le Roi est toujours en attente, la mise en vente du terrain par les domaines est une décision du préfet des Yvelines, la situation sanitaire actuelle n'aide pas à la concrétisation des projets.

Pour l'organisation du tir lors des jeux olympiques de 2024, la structure provisoire dans un hangar désaffecté de l'aéroport du Bourget n'est apparemment plus à l'ordre du jour. Le gouvernement demande au comité olympique de faire des économies sur les investissements : plusieurs projets sont abandonnés ou amendés, le stand de tir en fait partie et pour l'instant on n'a pas d'information complémentaire sur ce sujet. La FFTir regarde la possibilité de les organiser dans un stand à construire par l'AST Roissy qui a acheté des terrains sur la commune de Saint Witz ou pourquoi pas au CNTS de Châteauroux .

L'Ile de France a bien besoin d'un grand stand de tir. Pour terminer, je voudrais remercier les membres du comité directeur pour leur participation à la gestion du club, les moniteurs de l'école de tir et des cadets/juniors ainsi que les 2 jeunes qui assurent les permanence le samedi et le dimanche matin.

	23,11%	13 936,17 €	RESULTAT DE L'EXERCICE
<b>60 307,34 €</b>	TOTAL DES CHARGES	74 243,51 <b>€</b>	TOTAL DES PRODUITS
1 448,14 €	C24 Frais divers	CZ	
3 081,03 €	23 Organisation Circuit IIe de France 10M	C23	
5 032,49 €	22 Frais kilométriques	C22	
450,00 €	21 Formation dirigeants	C21	
72,00 €	20 Publicité	1 150,16 € C20	P20 Produits Divers
0,00 €	19 Remboursement trop perçu	1 100,00 € C19	P19 Dotation matériel CDTY
47,00 €	18 Abonnement aux revues	0,00 € C18	P18 Subventions Comités d'Entreprise
2 480,00 €	17 Permanences du week end	3 085,00 € C17	P17 Organisation Circuit Ile de France 10M
1 045,38 €		5 032,49 € C16	P16 Renonciation à remboursement
1 085,13 €	15 Téléphone, internet, alarme du stand	1 938,00 € C15	P15 Subventions "Ecole de Tir"
233,57 €	14 Frais de secrétariat et expéditions	1 524,00 € C14	P14 Subventions "haut niveau amateur"
366,53 €	13 Prix pour les concours	1 430,00 € C13	P13 Droits de tir
0,00 €	12 Déplacements pour les championnats EdT	217,76 € C12	P12 Produits Financiers Crédit Mutuel
1 732,94 €	11 Déplacements pour les champ. Seniors	195,00 € C11	P11 Avis Préalables
2 169,00 €	10 Inscriptions aux concours	140,00 € C10	P10 Remboursements adhérents
2 091,50 €	9 Inscriptions aux championnats	6,00 € C9	P9 Publicité
1 134,23 €	8 Ecole de Tir	0,00 € C8	P8 Animations
4 280,52 €	7 Entretien du stand	85,20 € C7	P7 Ventes armes et matériels
1 782,76 €	6 Aménagement du stand	3 347,90 € C6	P6 Ventes cartons, munitions
1 638,90 €	5 Entretien des armes	0,00 € C5	P5 Challenge interne AVT 2019/2020
3 859,45 €		0,00 € C4	P4 Concours 10 M Ecole de Tir 2020
1 999,00 €	3 Achats d'armes	2 484,00 € C3	P3 Concours 10 M Circuit Ile de France 2020
23 017,00 €	2 Licences	1 800,00 € C2	P2 Subventions des institutionnels
1 260,77 €	Cotisations, Assurances	50 708,00 € C1	P1 Cotisations des adhérents
EUROS	CHARGES	EUROS N°	N° PRODUITS
	RESULTATS DU 1er SEPTEMBRE 2019 AU 31 AOUT 2020	er SEPTEMBE	RESULTATS DU 1

AVT 2019 - 2020 / Le : 05/11/2020

**SOLDE AU 31 AOUT 2020** 

**SOLDE AU 31 AOUT 2019** 

22 959,34 €

36 895,51 €

-1 256,13°	74 243,51 €	75 499,64 €	IOIAL DES PRODUIS	
1 020,25	1 150,16 €		Produits Divers	P20
0,00€	1 100,00 €	1 100,00 €	Dotation matériel CDTY (carabine)	P19
0,00€	0,00 €	0,00€	Subventions Comités d'Entreprise	P18
-28,00 €	3 085,00 €	3 113,00 €	Organisation Circuit Ile de France 10M	P17
-679,12 €	5 032,49 €	5 711,61 €	Renonciation à remboursement	P16
-453,00 €	1 938,00 €	2 391,00 €	Subventions "Ecole de Tir"	P15
0,00€	1 524,00 €	1 524,00 €	Subventions "haut niveau amateur"	P14
60,00	1 430,00 €	1 370,00 €	Droits de tir	P13
12,48 €	217,76 €	205,28 €	Produits Financiers	P12
-30,00	195,00 €	225,00 €	Avis Préalables	P11
-888,00 €	140,00 €	1 028,00 €	Remboursements adhérents	P10
-20,00 €	6,00€	26,00 €	Publicité	P9
-380,00 €	0,00€	380,00 €	Animations	P8
-228,10 €	85,20 €	313,30 €	Ventes armes	P7
-1 975,64	3 347,90 €	5 323,54 €	Ventes cartons, munitions	P6
0,00€	0,00€	0,00€	Challenge interne AVT	P5
-248,00 €	0,00€	248,00 €	Concours 10M Circuit Ecole de Tir	P4
-143,00 €	2 484,00 €	2 627,00 €	Concours 10M Circuit Ile de France	P3
-1 107,00	1 800,00 €	2 907,00 €	Subventions des institutionnels	P2
3 831,00	50 708,00 €	46 877,00 €	Cotisations des adhérents	P1
Ecart	2019 - 2020	2018 - 2019	PRODUITS	2

## Le : 13/12/2020

-14 997,00 €	60 307,34 €	75 304,34 €	TOTAL DES CHARGES	
45,93 €	328,83 €	282,90 €	Frais divers	C24
-35,15€	3 081,03 €	3 116,18 €	Organisation Circuit IIe de France 10M	C23
-679,12 €	5 032,49 €	5 711,61 €	Frais kilométriques	C22
-660,00 €	450,00 €	1 110,00 €	Formation dirigeants & tireurs	C21
-472,60 €	72,00 €	544,60 €	Publicité	C20
-70,00 €	0,00€	70,00€	Remboursement trop perçu sur licence	C19
0,00€	47,00 €	47,00 €	Abonnement aux revues	C18
-1 200,00 €	2 480,00 €	3 680,00 €	Permanences du week end	C17
-1 470,14 €	1 045,38 €	2 515,52 €	Animations	C16
-46,45 €	1 085,13 €	1 131,58 €	Téléphone du stand	C15
-276,70 €	233,57 €	510,27 €	Frais de secrétariat et expéditions	C14
-558,95 €	366,53 €	925,48 €	Prix pour les concours	C13
-1 025,00 €	0,00€	1 025,00 €	Déplacements pour les championnats EdT	C12
-1 017,06 €	1 732,94 €	2 750,00 €	Déplacements pour les champ. Seniors	C11
-729,50 €	2 169,00 €	2 898,50 €	Inscriptions aux concours	C10
-2 999,70 €	2 091,50 €	5 091,20 €	Inscriptions aux championnats	69
-667,10 €	2 253,54 €	2 920,64 €	Ecole de Tir	8
2 971,37 €	4 280,52 €	1 309,15 €	Entretien du stand	C7
-214,78 €	1 782,76 €	1 997,54 €	Aménagement du stand	6
1 423,40 €	1 638,90 €	215,50 €	Entretien des armes	C5
-4 626,15 €	3 859,45 €	8 485,60 €	Achats de cartons, munitions, air, CO2	C4
-4 548,90 €	1 999,00 €	6 547,90 €	Achats d'armes	C3
1 867,00 €	23 017,00 €	21 150,00 €	Licences	C2
-7,40 €	1 260,77 €	1 268,17 €	Cotisations, Assurances	C1
Ecart	2019 - 2020	2018 - 2019	CHARGES	Z <sub>o</sub>
19/2020	18/2019 ET 2019/2020	<b>RESULTATS 201</b>	COMPARATIF COMPTE DE RES	

AVT 2019 - 2020

94 000 €	TOTAL DES CHARGES	94 000 €	TOTAL DES PRODUITS	
1 000 €	Solde créditeur au 31/08/2021			
190 €	24   Frais divers	22 		
3 200 €	_	C23		
5 800 €	2   Frais kilométriques	C22		
1 000 €	1   Formation dirigeants	570 € C21	0 Produits Divers	P20
600 €	0 Publicité	1 100 € C20	9 Dotation matériel CDTY	P19
100 €	19 Remboursement trop perçu sur licence	100 € C1	8 Subventions Comités d'Entreprise	P18
100 €	18 Abonnement aux revues	3 200 € C1	7 Organisation Circuit IIe de France 10M	P17
3 800 €	7   Permanences du week end	5 800 € C1	6 Renonciation à remboursement	P16
2 500 €	16 Animations	2 400 € C1	5 Subventions "Ecole de Tir"	P15
1 150 €	15   Téléphone, internet, alarme du stand	1 500 € C1	4 Subventions "haut niveau amateur"	P14
580 €	14   Frais de secrétariat et expéditions	1 400 € C1	3 Droits de tir	P13
1 000 €	13 Prix pour les concours	220 € C1	2 Produits Financiers Crédit Mutuel	P12
1 500 €	12   Déplacements pour les championnats EdT	240 € C1	1 Avis Préalables	P11
3 000 €	1 Déplacements pour les champ. Seniors	200 € C11	0 Remboursements adhérents	P10
3 000 €	0 Inscriptions aux concours	200 € C10	Publicité	P9
5 000 €	9 Inscriptions aux championnats	400 € C9	Animations	P8
3 000 €	8   Ecole de Tir	270 € C8	Ventes armes et matériels	Ρ7
5 000 €	7 Entretien du stand	5 600 € C	Ventes cartons, munitions	P6
16 500 €	6 Aménagement du stand	50 € C6	Challenge interne AVT 2020/2021	P5
1 700 €	5   Entretien des armes	350 € C	Concours 10 M Ecole de Tir 2021	P4
7 500 €	4 Achats de cartons, munitions, air, CO2	2 500 € C	Concours 10 M Circuit IIe de France 2021	P3
2 000 €	3 Achats d'armes	3 000 € C3	Subventions des institutionnels	P2
23 500 €	2 Licences	51 000 € C	Cotisations des adhérents	P
1 280 €	1 Cotisations, Assurances	13 900 € C1	Solde créditeur au 31/08/2020	
<b>EUROS</b>	° CHARGES	EUROS N°	PRODUITS	N°
2021	1er SEPTEMBRE 2020 AU 31 AOUT 2021	DU	<b>BUDGET PREVISIONNEL 2020/2021 -</b>	

Le: 11/10/2020

## AVT - Résultats saison 10M 2019 / 2020

					P	ISTOL	ET 10 /	NETRES	5							
	Nom	Prénom	Catégorie	Dicipline	PPM	AVT	Franc.	Buc	Départ	TSP	Région.	USMM	TNV	France	Nb	Moyenne
1	FOURRE	Héloïse	CF	Pistolet		563			555					544	3	554,0
2	FOURRE	Véronique	D1	Pistolet					541		552			557	3	550,0
3	FOURRE	Pascal	51	Pistolet		544			555		541				3	546,7
4	GARNERO	Stéphane	52	Pistolet	540	527	523	551	542	539	543		538		8	537,9
5	DUROI	Eric	52	Pistolet	540	536	527	534	532	537	545	539	543		9	537,0
6	LAURENT	Olivier	52	Pistolet		529	531	537	531		542				5	534,0
7	PAGEL	Sabrina	D1	Pistolet		533			529		523				3	528,3
8	GUILHAMET	Michel	53	Pistolet		520			531		531				3	527,3
9	DOUSSIN	Gérard	53	Pistolet	524	532	506	517	533	513	518				7	520,4
10	DE LA BRETECHE	Jean	52	Pistolet	513	505		502	534	530	528	523	517		8	519,0
11	LELEU	Damien	51	Pistolet	511	528		520	523	528	502				6	518,7
12	SURJUS	Damien	51	Pistolet		523		527				510	513		4	518,3
13	JACOTEZ	Jean Luc	53	Pistolet	520	509	520	504	535	507	520	508	514		9	515,2
14	DEMOL	Jean Pierre	52	Pistolet	500	525	519	518	511	498		505			7	510,9
15	BOUGNET	Michel	53	Pistolet	490	526	515	500	515	521	495		519		8	510,1
16	DESGRANGES	Vincent	52	Pistolet	518	509	511	498	498						5	506,8
17	MACHUELLE	Frédéric	51	Pistolet	509	495	508	498	504	514	518	509	502		9	506,3
18	LEMARINIER	François	52	Pistolet	502	499		522		496		481	512		6	502,0
19	ROUSSE	Yves	53	Pistolet	490	508	511	494	488	482		491	487		8	493,9
20	SEIGNEURY	Christophe	51	Pistolet	498	482	460	476	500				513		6	488,2
21	PENAUD	Thierry	52	Pistolet		485									1	485,0
22	PEINEAU	Thomas	51	Pistolet					485						1	485,0
23	MUDHOO	Yogesh	51	Pistolet	499	476	480	495	478			480	482		7	484,3
24	THOMAS	Elodie	D1	Pistolet		477	493	481	483		485				5	483,8
25	THEVENOT	Christophe	52	Pistolet	473	485		476	472						4	476,5
26	PHILIPPOT	Alain	53	Pistolet		475									1	475,0
27	GRALL	Joël	52	Pistolet	458	473	445	466	474			453			6	461,5
28	CONSTANT	Christophe	52	Pistolet		409		455	466			448	459		5	447,4
29	THEVENOT	François	51	Pistolet				445							1	445,0
30	ZANINI	Henri	53	Pistolet		439									1	439,0
31	LERAY	Robert	53	Pistolet		425									1	425,0
32	FURSTOSS	Léa	JF	Pistolet		371			373		406				3	383,3
					С	ARABII	NE 10 /	METRES	5							
	Nom	Prénom	Catégorie	Dicipline	PPM	AVT	Franc.	Buc	Départ	TSP	Région.	USMM	TNV	France	Nb	Moyenne
1	AUDEL	Stéphanie	Dame 1	Carabine		587,3			579,8						2	583,6
2	TIBAUT	Aurélie	JF	Carabine		582,5		583,3	581,3		574,6				4	580,4
3	TIBAUT	Emilie	JF	Carabine	584,6	582,5		565,0	582,9		570,3				5	577,1
4	MANCOIS	Thomas	CG	Carabine	557,1	564,4	563,7	574,1	575,9	555,2	560,4	551,8	568,3		9	563,4
5	MICHAU	Thierry	52	Carabine	568,1	573,7	541,4	570,0	568,0	546,4	550,5	556,5	557,0		9	559,1
6	AMAR	Yassine	51	Carabine		501,0		478,6	515,1		520,9		489,2		5	501,0
7	MANCOIS	Laurent	52	Carabine	444,3	434,1		440,2							3	439,5
8	LEGAST	Esteban	CF	Carabine	332,3	397,1	455,3	445,3		420,0			158,2		6	368,0
9	LASSERRE	Elisabeth	D2	Carabine		320,3									1	320,3
10	LASSERRE	Marx	52	Carabine		250,7									1	250,7



Centre Sportif "Les Pyramides" – 4, Mail de Schenefeld 78960 VOISINS LE BRETONNEUX

Internet: <a href="http://avtsportif.free.fr">http://avtsportif.free.fr</a> - E-mail: <a href="mailto:avtsportif@free.fr">avtsportif@free.fr</a> Tél: 01 30 64 51 57 - Fax: 09 56 93 89 10 - Mob: 06 51 41 23 80

## PALMARES COMPETITION 2019/2020

## 1) CHAMPIONNAT D'HIVER PISTOLET ET CARABINE 10 METRES :

## a) Championnats Départementaux des Clubs:

•	Equipe AVT pistolet 10M : 2éme /6	(1329/1500)
	<ul> <li>Stéphane GARNERO (Senior 2)</li> </ul>	276/300
	<ul> <li>Olivier LAURENT (Senior 2)</li> </ul>	268/300
	<ul> <li>Eric DUROI (Senior 2)</li> </ul>	267/300
	<ul> <li>Pascal FOURRE (Senior 1)</li> </ul>	264/300
	<ul> <li>Sabrina Pagel (Dame 1)</li> </ul>	254/300

•	Equipe AVT carabine 10M : 7 <sup>ème</sup> /7	(1350.7/1635)
	<ul> <li>Aurélie TIBAUT (Junior)</li> </ul>	283.9/327
	<ul> <li>Emilie TIBAUT (Cadette)</li> </ul>	292.5/327
	<ul> <li>Thomas MANCOIS (Cadet)</li> </ul>	280.8/327
	<ul> <li>Raphaël VITURAT (Cadet)</li> </ul>	227.8/327
	<ul> <li>Elouan MORIN (Dame 1)</li> </ul>	265.7/327

## b) Championnats Départementaux :

- 32 tireurs : 53 tirs effectués
  - o 25 pistoliers: 20 seniors, 3 dames, 1 junior et 1 cadet
  - o 7 carabiniers: 2 seniors, 1 dame, 2 juniors et 2 cadets
- 7 médailles d'Or,
- 1 médaille d'Argent,
- 8 médailles de Bronze,
- 2 médailles d'Or par équipe,
- 2 médailles d'Argent par équipe,
- 1 médailles de Bronze par équipe

## c) Championnats Régionaux des Clubs:

- Equipe AVT pistolet 10M: 1 2 me/37 (1365/1500)
  - o Stéphane GARNERO (Senior 1) 266/300

0	Eric DUROI (Senior 2)	272/300
0	Véronique FOURRE (Dame 1)	270/300
0	Pascal FOURRE (Senior 1)	278/300
0	Héloïse FOURRE (Cadette)	279/300

• Equipe AVT carabine 10M:  $20^{\text{ème}} / 28 \quad (1399.2/1635)$ 

0	Aurélie TIBAUT (Junuior)	278.7/327
0	Emilie TIBAUT (Cadette)	288.3/327
0	Thomas MANCOIS (Cadet)	275.2/327
0	Thierry MICHAU (Senior 1)	269.4/327
0	Stéphanie AUDEL (Dame 1)	287.6/327

## d) Championnats Régionaux:

• 20 tireurs : 38 tirs effectués :

15 pistoliers: 11 seniors, 3 dames et 1 junior,
5 carabiniers: 2 seniors, 2 juniors et 1 cadet,

## e) Championnats de France:

• 7 tireurs, 13 qualifications :

0	Héloïse FOURRE	CF	Pistolet 10M	544/400	3 <sup>ème</sup> / <b>84</b>
0	Véronique FOURRE	D1	Pistolet 10M	557/400	12 <sup>ème</sup> /81
0	Equipe Mixte :			535/600	33 <sup>ème</sup> /42
	<ul><li>Pascal FOURRE</li></ul>			273/300	
	<ul> <li>Véronique FOURF</li> </ul>	RΕ		262/300	
0	Héloïse FOURRE	CF	Pistolet 10M Vitesse	30/40	5 <sup>ème</sup> /27
0	Thomas PEINAU	<b>S</b> 1	Pistolet 10M Vitesse	25/40	25 <sup>ème</sup> /93
0	Olivier LAURENT	52	Pistolet 10M Vitesse	15/40	55 <sup>ème</sup> /89
0	Stéphane GARNERO	52	Pistolet 10M Vitesse	14/40	62 <sup>ème</sup> /89
0	Michel GUILHAMET	53	Pistolet 10M Vitesse	21/40	5 <sup>ème</sup> /78
0	Héloïse FOURRE	CF	Pistolet 10M Standard	354/400	9 <sup>ème</sup> /98
0	Pascal FOURRE	<b>S</b> 1	Pistolet 10M Standard	354/400	$44^{eme}/147$
0	Thomas PEINAU	<b>S</b> 1	Pistolet 10M Standard	344/400	$85^{me}/147$
0	Stéphane GARNERO	52	Pistolet 10M Standard	321/400	103 <sup>ème</sup> /150
0	Olivier LAURENT	52	Pistolet 10M Standard	312/400	$127^{\rm ème}/150$
0	Michel GUILHAMET	53	Pistolet 10M Standard	325/400	98 <sup>ème</sup> /144

Héloïse FOURRE Championne de France au pistolet 10m Vitesse 5 cibles

## 2) CHAMPIONNAT D'ETE PISTOLET ET CARABINE 25/50 METRES :

## Annulé

## 3) CHAMPIONNAT D'ETE AUX ARMES REGLEMENTAIRES :

## Annulé

## 4) CHAMPIONNAT D'ETE AUX ARMES ANCIENNES:

## Annulé

## 5) CHAMPIONNAT DES ECOLES DE TIR :

- a) Championnats Départementaux des Clubs :
  - Equipe AVT carabine 10M:  $2^{\text{ème}}$  /5 (498.4/654)
    - Hugo DE MAGALHAES (benjamin) 172.5/218
    - o Samuel BOURGUIGNON (poussin) 139.2/218
    - Elouan MORIN (minime) 186.7/218

## b) Championnats Régionaux des Clubs :

- Equipe AVT carabine 10M: 2<sup>ème</sup> /5 (493.0/654)
- o Hugo DE MAGALHAES (benjamin) 171.3/218
- o Sengly TRAN SENG (poussin) 161.8/218
- Elouan MORIN (minime) 159.9/218

## c) Critérium Départemental :

- 22 tireurs
- 3 médailles d'Or
- 1 médaille d'Argent

## d) Critérium Régional:

5 tireurs,

## e) Championnats Départementaux :

- 15 tireurs,
- 17 participations
- 3 médailles d'Or
- 6 médailles d'Argent
- 2 médailles de Bronze
- 2 médailles d'Or par équipe

f) Championnats Régionaux :

Annulé

g) Championnats de France FFTir:

Annulé

## 5) <u>CIRCUIT DES ECOLES DE TIR DES YVELINES</u> :

- 22 tireurs participants,
- 2 matches disputés (Le Perray et Montesson),
- 3 matches annulés (Buc, Versailles et Houdan),
- 41 tirs effectués,
- 6 médailles d'Or
- 6 médailles d'Argent
- 5 médailles de Bronze

## RESULTATS DE L'ASSOCIATION VICINOISE DE TIR AUX CHAMPIONNATS DE France DE TIR 2020

Nombre de tireurs qualifiés aux Championnats de France 10m : 7

Nombre de qualifications : 13 (tireurs qualifiés dans plusieurs disciplines)

## CHAMPIONNAT DE FRANCE PISTOLET ET CARABINE 10 METRES (Du 11 au 15 février 2020 à NIORT)

## Pistolet 10 Mètres

Héloïse FOURRE	Cadet Fille (17 ans)	Score: 544/600 Place: 3 <sup>ème</sup> /84
Véronique FOURRE	Dame 1 (<45 ans)	Score: 557/600 Place: 12 <sup>ème</sup> /81

## Pistolet 10 Mètres Vitesse 5 cibles

Héloïse FOURRE	Cadet Fille (15 ans)	Score: 30/40	Place : 1er <b>/26</b>
Thomas PEINEAU	Senior 1 (<45 ans)	Score: 25/40	Place: 25 <sup>ème</sup> /93
Olivier LAURENT	Senior 2 (>45ans)	Score: 15/40	Place : 55/90
Stéphane GARNERO	Senior 2 (>45ans)	Score: 14/40	Place : 62/90
Michel GUILHAMET	Senior 3 (>60ans)	Score: 15/40	Place : 5/78

## Pistolet 10 Mètres Standard

Héloïse FOURRE	Cadet Fille (17 ans)	Score: 350/400	Place: 9 <sup>ème</sup> /97
Pascal FOURRE	Senior 1 (< 45 ans)	Score: 354/400	Place : 44 <sup>ème</sup> /100
Thomas PEINEAU	Senior 1 (<45 ans)	Score: 344/400	Place: $85^{\text{ème}}/100$
Stéphane GARNERO	Senior 2 (>45ans)	Score: 14/40	Place : 62/90
Olivier LAURENT	Senior 2 (>45ans)	Score: 15/40	Place : 55/90
Michel GUILHAMET	Senior 3 (>60ans)	Score: 15/40	Place : 5/78

## Héloïse FOURRE Championne de France au pistolet 10 m vitesse 5 cibles et 3<sup>ème</sup> place au pistolet 10 mètres

Tous les autres Championnats de France ont été annulés

Yves Rousse Président de l'AVT